

## Ces entreprises qui font le pari du made in France

Sous l'impulsion du gouvernement, des entreprises obtiennent une aide pour relocaliser ou, simplement, localiser en France leur production. Il est illusoire de s'attendre à un rapatriement de grande ampleur des emplois qui ont été délocalisés. La France entend miser sur des secteurs d'avenir. Ce qui soulève la question de la formation des salariés.



La santé fait partie des cinq secteurs industriels stratégiques français définis par le ministère de l'Industrie. (Stephane AUDRAS/REA)

Par **Richard Hiault**

Publié le 24 févr. 2021 à 7:30 | Mis à jour le 24 févr. 2021 à 9:02

Implanter en France une industrie leader dans le domaine des écrans nouvelle génération pour montres connectées, smartphones, PC portables, TV grand format et lunettes de réalité augmentée. Et ce, à l'heure de la domination sans partage des pays asiatiques. Le pari est audacieux. Il pourrait prêter à l'ironie, voire au dédain. C'est pourtant le rêve de Giorgio Anania, le PDG d'Aledia, une PME du secteur de l'électronique, sise dans le bassin grenoblois.

« Notre technologie s'appuie sur des nanocristaux que nous faisons croître sur des plaques de silicium, ici, à Grenoble. Après découpe, les microcomposants serviront à l'élaboration de ces écrans que nous ne fabriquons pas encore. Ce sera dans un second temps. Par rapport à la technologie LCD et OLED, la nôtre, bien plus lumineuse, permet de moins consommer d'énergie lors de la retransmission de l'image », s'enthousiasme-t-il. Dans un marché des écrans aujourd'hui dominé par une douzaine de sociétés à l'instar de Samsung pour un marché évalué à 120 milliards d'euros chaque année, Giorgio Anania espère, à terme, en capter une part importante avec sa technologie de pointe .

## Soutien de l'Etat

Dès que le ministère de l'Industrie a lancé des appels à projets dans le cadre de son plan France Relance, la société Aledia a décidé de sauter le pas pour **la première étape de son projet**, à savoir un premier bâtiment devant accueillir une ligne de production en grand volume. Les besoins immédiats s'élèvent à environ 50 millions d'euros pour le site et l'infrastructure, et environ 250 millions d'euros pour les équipements sur les trois premières années de production. *« Nous étions en contact étroit avec la DGE depuis début 2020 pour implanter notre ligne de production. L'Etat va nous aider à hauteur de 5,1 millions d'euros »*, raconte Nathalie Gambade, directrice financière d'Aledia. Grâce, notamment, à ce concours public, *« à l'horizon de 2025, notre entreprise devrait créer au total 500 emplois directs et 1.500 emplois indirects »*, anticipe Giorgio Anania.

Le groupe **Seqens**, lui, est spécialisé dans la synthèse pharmaceutique chimique. Il développe et fabrique des principes actifs et des intermédiaires pharmaceutiques. Il bénéficie aussi du soutien de l'Etat sur **deux de ses projets**. Le premier prévoit la mise en place d'une unité de production d'antiviraux et d'anticancéreux sur le site d'Aramon dans le Gard. Le second consiste en une relocalisation - sur les sites de Couterne (Orne), Limay (Yvelines), Bourgoin-Jallieu (Isère) - de la fabrication de produits intermédiaires de synthèse et de principes actifs clés de 12 médicaments destinés à traiter les patients atteints du Covid-19.

Le centre de recherche sera installé à Porcheville (Yvelines). *« Le coût des deux projets s'élève à 65 millions d'euros. Nous sommes en cours de négociations avec l'Etat sur les modalités et le montant de leur aide. Nous aurons la réponse d'ici à quelques semaines. Dans les trois années à venir, nous devrions créer jusqu'à 100 emplois directs et 300 emplois indirects »*, détaille Pierre Luzeau, le PDG du groupe.

## Fabriquer du paracétamol en France

Par ailleurs, le groupe Seqens travaille à la construction d'une nouvelle unité de production de paracétamol en France, sur son site de Roussillon (Isère), produit dont il assure actuellement un tiers des besoins européens depuis son usine chinoise.

*« Aujourd'hui, il n'existe aucune production en Europe. Tout vient d'Inde, de Chine et des Etats-Unis, pays dont l'Europe dépend donc complètement. Au plus fort de la crise du Covid-19, seule la moitié des besoins européens était couverte en raison d'un effondrement des importations. Fort de ce constat, Seqens s'est mobilisé. Nous développons de nouveaux procédés propres et compétitifs pour construire une unité, dont la capacité atteindrait jusqu'à 30 % du marché européen à l'horizon 2023-2024 »*, explique Pierre Luzeau.





Rien qu'en 2020, 140 millions de fonds publics ont été mobilisés au soutien de 680 millions d'investissements industriels dans. Près de 2.000 emplois devraient être créés directement et plus de 4.000 indirectement, assure Bercy. Une deuxième vague de lauréats suit rapidement.

Le mois dernier, 34 nouveaux projets (128 millions d'euros d'aides publiques pour 333 millions d'euros d'investissements). A la clé : la création de plus de 1.100 emplois directs et 3.000 indirects. Bref, à ce jour, **les 65 projets de (re) localisation** de France Relance devraient générer 3.000 emplois industriels directs et 7.000 emplois indirects, assure Bercy. « *Une troisième, voire une quatrième vague devrait suivre* », a indiqué, mardi, la ministre de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher puisque 300 millions d'euros supplémentaires destinés au deuxième et troisième volet de l'action de l'Etat ont été débloqués.

Le chat apparaît bien maigre en regard de la situation industrielle française. Surtout pour les chantres de la relocalisation à outrance et les détracteurs de la mondialisation. Les conséquences de la crise épidémique ont, certes, mis à nu les carences industrielles françaises à l'instar de la pénurie de masques, au printemps dernier. Ces faiblesses structurelles, le gouvernement actuel entend bien les corriger.

## **Tout ne sera pas rapatrié**

Mais, à Bercy, le ministre des Finances lui-même le reconnaît. « *Il ne s'agit pas de rapatrier en France ou en Europe l'intégralité des productions industrielles y compris celles sur lesquelles nous ne serions pas compétitifs. Cela n'aurait aucun sens* », déclarait Bruno Le Maire, le 15 février dernier à l'issue d'un **entretien avec Thierry Breton**, le commissaire européen au marché intérieur.

Mais, pour le ministre, il est essentiel de donner un nouveau souffle à l'industrie française pour qu'elle ne dépende plus uniquement, pour ses exportations, des secteurs de l'agroalimentaire, du luxe et de l'aéronautique. A ses yeux, il importe d'investir dans les secteurs d'avenir. « *Parler de relocalisation est une façon de poser le problème de manière très étroite. Ce ne sont pas les relocalisations qui importent, mais la désindustrialisation du pays. Il n'est pas question de payer les industriels pour qu'ils produisent en France* », analyse Sébastien Jean, directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). Giorgio Anania ne dit rien d'autre en estimant qu'employer le terme de relocalisation est inadéquat. « *C'est la localisation qui importe* », assène-t-il.

Même son de cloche chez Pierre Luzeau. « *Dans l'industrie pharmaceutique, les coûts environnementaux, en plus des coûts salariaux en Europe et en France ont poussé à la délocalisation progressive des productions. Cependant, ce sont les acteurs européens qui maîtrisent les meilleures technologies disponibles et il est donc possible de relocaliser des productions compétitives de nombreux médicaments, tout le moins les plus critiques. De 5 à 10 % des principes actifs sont concernés. C'est là qu'on peut agir* », détaille-t-il.



« Les délocalisations sont marginalement réversibles. Nous ne pourrions pas rapatrier les emplois de l'industrie à forte intensité de main-d'oeuvre et à faible valeur ajoutée. Nous n'allons pas faire revenir des industries qui sont parties depuis longtemps », analysait encore le mois dernier Pierre-André de Chalendar, le PDG de Saint-Gobain, lors d'un séminaire organisé par le Cercle des économistes sur le thème « **va-t-on vraiment réindustrialiser la France ?** » Même Arnaud Montebourg, l'ex-ministre du Redressement productif, le reconnaît. « La France n'a pas d'autre choix que de reconstruire une industrie du futur. Nous devons éviter le débat du retour des industries d'hier », disait-il, lors de ce même séminaire.

## Projets dans le textile

Au sein du **comité stratégique de filière** (CSF) « Mode et Luxe », Guillaume de Seynes, son président abonde. « Nous n'allons pas refaire ce que nous faisons il y a quarante ans. Le prix reste le premier facteur d'arbitrage, et le premier frein à la relocalisation d'activités. Mais nous avons quand même l'ambition de porter de 13 % à 25 % la part du 'fabriqué en France' dans la consommation nationale de textiles, linge de maison et chaussures. » Le **rapport « relocalisation et mode durable »** remis à la ministre de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, en janvier détaille 36 propositions. Parmi elles, sont recommandés des projets innovants de développement de la production de matières naturelles locales ou recyclées.

« Nous avons des atouts notamment dans la laine, le chanvre et le lin, dont la France est le premier producteur mondial », relève Guillaume de Seynes. « Il nous faut remettre en oeuvre des pans entiers de notre savoir-faire. Dans la chaussure féminine, par exemple, notre tissu industriel s'est réduit au profit de l'Italie. Les enjeux ne sont pas tant le luxe que le moyen haut de gamme. La réussite du Slip Français ou des jeans 1083 montre que nous pouvons le faire. D'autant plus que la clientèle française demande une meilleure traçabilité et une production plus locale. »

« Zara n'est pas allé produire en Chine, mais est resté en Europe. En matière textile, nous pouvons faire des choses en France. Ne soyons pas pessimistes », appuie Arnaud Montebourg. Dans l'ensemble, « le sujet est d'inverser la courbe de la désindustrialisation depuis trente ans », estime Alexandre Saubot, président de France Industrie. « En 2018, la part de la valeur ajoutée de l'industrie en France n'était plus que de 10,9 %, contre 12,3 % dix ans plus tôt », relève Lionel Fontagné, professeur à l'Ecole d'économie de Paris - université Paris Panthéon-Sorbonne. En Allemagne, la part atteint encore 22,7 %.

## Territoires et formation

Reste que la relocalisation ou la localisation soulève de multiples problèmes. D'une part, la stratégie du gouvernement ne réussira pas sans le concours des régions. C'est en particulier l'objet du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, doté de 400 millions d'euros à l'origine mais dont le montant pourrait atteindre prochainement 550 millions. Les arbitrages sont en cours à Bercy.

« Les territoires sont le maître mot. Ce n'est pas à l'Etat de décider de tout », relève Jean-Hervé Lorenzi, président du Cercle des économistes. Ce que défend aussi la maire de Rennes, Nathalie Appéré. « Nous n'aurons pas de réindustrialisation si on ne s'appuie pas sur les territoires. » Un aspect crucial lorsqu'on sait que « la mobilité professionnelle des Français est de l'ordre de 30 kilomètres. La dimension territoriale est vitale », dit Olivier Lluansi, associé chez PricewaterhouseCoopers (PwC).

## 200.000 emplois en jeu

De même que cette stratégie soulève la question de la qualification de la main-d'oeuvre. C'est là où le bât blesse. En France, trois personnes sur 10 n'ont pas d'ordinateurs ou sont incapables d'ouvrir une page Internet, constate Akiko Suwa-Eisenmann, membre du Cercle des économistes. Le niveau de compétence en France est en déclin. « Jusqu'à maintenant, notre système n'a pas été capable de suivre le mouvement d'innovation, l'apparition de nouveaux outils et de nouveaux process de production. Il importe de générer des centres de formation dans les entreprises même », recommande Olivier Lluansi. La tâche est titanesque.



Etude sur la relocalisation  
PwC

10

PwC recense la création potentielle de 200.000 emplois dans quatre filières (PwC)

Dans une étude de PwC et du Conseil national des achats (CNA) parue à l'été dernier, les efforts de relocalisation actuels ne devraient générer que 75.000 emplois directs et 200.000 indirects. Sébastien Jean se montre dubitatif : « ce n'est pas avec l'industrie que la France va résoudre son problème d'emploi. C'est illusoire de penser cela », prédit-il. Le gouvernement a le mérite d'essayer. Avec France relance, la ministre a tout de même relevé qu'entre 2017 et 2019, la France a pour la première fois depuis 2000 enregistré des créations nettes d'emplois industriels. Après tout, les petites rivières ne font-elles pas les grands fleuves ?

**Richard Hiault**